



La confiance dans les valorisations est inférieure à 50% pour un professionnel de la retraite sur 20

Marché AOF - 05 juillet 2016 (AOF) - Une enquête mondiale, menée pour le compte de **State Street** auprès de 400 professionnels de la retraite, révèle que le niveau de confiance de ces derniers quant à la valorisation des actifs et du passif en portefeuille dans les institutions pour lesquelles ils travaillent est inférieur à 50 % pour un professionnel sur vingt, et compris entre 90 et 100 % pour seulement 21% d'entre eux. "En adoptant des stratégies d'investissement plus sophistiquées, les institutionnels investissent dans une plus grande variété de classes d'actifs, ce qui rend l'estimation de leur véritable valeur plus difficile" commente Oliver Berger, responsable des initiatives de marché stratégiques au sein de l'équipe Sector Solutions EMEA chez **State Street**. "En raison des avancées dans les traitements médicaux et des changements au sein de la société en général, il peut aussi être difficile pour les fonds de pension d'évaluer l'étendue de leurs dettes" ajoute M. Berger. Dans ce contexte, à peine plus d'un quart des professionnels interrogés (26 %) déclare donner la plus grande priorité au risque de longévité, et 48 % considèrent ce risque comme une grande priorité. Outre les préoccupations liées à la longévité, plus des trois quarts (77 %) des professionnels de la retraite considèrent que l'adoption de nouvelles stratégies d'investissement, y compris sur les classes d'actifs alternatives, présente une difficulté "élevée" ou "très élevée", et 75 % des personnes interrogées considèrent la difficulté d'aligner efficacement actifs et passif comme "élevée" ou "très élevée". D'un point de vue géographique, 31 % des participants dans les pays scandinaves déclarent avoir un niveau de confiance de 90 à 100 % sur la valorisation des régimes de retraite pour lesquels ils travaillent, suivis par 26 % des participants interrogés en Allemagne, en Suisse et aux États-Unis. En revanche, les chiffres correspondants pour le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Italie sont de 13 %, 10 % et 10 % respectivement.